

Chers parents,

Vous trouverez dans ce courrier les dates de rentrée, les tarifs, les listes de fournitures, les informations de l'année.

Nous joignons une liste de livres à lire pendant les vacances.

Vous disposerez durant l'été, *via* le site du collège, de l'ensemble des documents relatifs au fonctionnement de l'établissement (www.sainteclotilde.net).

Bonne lecture et bel été.

Bien à vous.

Le Chef d'établissement
Olivier MUCIGNAT

Ce dossier contient :

- Les lectures de l'été pour les élèves, page 2
- L'agenda de la rentrée, page 3
- Les fournitures à rapporter le jour de la rentrée, page 3
- L'agenda au fil des trimestres et des heures, page 4
- Les fournitures scolaires générales et par matières pour l'année, pages 5 et 6
- L'A.P.E.L (association des parents d'élèves), page 7
- Les tarifs de l'année, pages 8 à 10.

COORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT

Collège Sainte Clotilde

103, rue de Reuilly

75571 Paris Cedex 12

Téléphone : 01 55 78 24 30

Fax : 01 55 78 24 49

Email : communication@sainteclotilde.net

Site internet : <http://www.sainteclotilde.net/>

Entrée en 6^{ème}

- *Sacrées sorcières*, Roald Dahl (Folio Junior)
- *Garin Trousseboeuf, le crâne percé d'un trou*, E. Brisou-Pellen (Folio Junior)

Entrée en 6^{ème} ULIS

- *Les Aventures de Tom Sawyer*, Mark Twain (texte intégral)

Entrée en 5^{ème}

Choisir deux ouvrages parmi:

- *Le Faucon déniché*, Jean-Côme Noguès (PKJ)
- *Le Voyage inspiré*, Jean-Côme Noguès (Livre de poche jeunesse)
- *Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson à travers la Suède*, Selma Lagerlöf (Flammarion Jeunesse)

Entrée en 5^{ème} soutien et ULIS

- *Le Faucon déniché*, Jean-Côme Noguès (PKJ)
- ou
- *Le Voyage inspiré*, Jean-Côme Noguès (Livre de poche jeunesse)

Entrée en 4^{ème}

Choisir deux ouvrages parmi:

- *Le Comte de Monte-Cristo*, Alexandre Dumas (Texte abrégé Ecole des Loisirs)
- *Cannibale*, D. Daeninkcx
- *Le Petit vieux des Batignolles*, E. Gaboriau (Flammarion)

Entrée en 4^{ème} ULIS

- *Le Passeur*, Loïs Lowry (Ecole des Loisirs)
- ou
- *Frankenstein*, Mary Shelley (Hatier - Classiques et Cie)

Entrée en 4^{ème} soutien

Lettres de mon moulin, A. Daudet (Livre de poche)

Entrée en 3^{ème}

- *Fahrenheit 451*, Ray Bradbury
- *Le Joueur d'échecs*, Stephen Zweig (Edition obligatoire : Hatier - Classique et Cie)
- *Cris*, Laurent Gaudé

Entrée en 3^{ème} ULIS

- *Comment Wang-Fô fut sauvé*, M. Yourcenar
- *Petit Pays*, Gaël Faye (Livre de Poche)

Entrée en 3^{ème} soutien

- *Cris*, Laurent Gaudé (Edition conseillée: Livre de Poche)
- *Petit Pays*, Gaël Faye (Livre de Poche)

Les lectures sont obligatoires et pourront donner lieu à une évaluation lors du 1er trimestre.

Les professeurs de français

AGENDA DE LA RENTREE

En raison des travaux qui se déroulent durant l'été et afin de permettre une remise en place du matériel informatique et du mobilier pour garantir aux élèves de rentrer dans de bonnes conditions, la rentrée est légèrement décalée cette année. Elle se déroulera comme suit :

Stage de pré-rentrée en classe de 2nde

Du lundi 26 août au vendredi 30 août pour les élèves inscrits.

Stage de pré-rentrée en classe de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Du mardi 27 août au vendredi 30 août pour les élèves inscrits.

Vendredi 30 août

14h00 : Visite du collège proposée aux nouveaux élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}.

Lundi 2 septembre

- ◇ Journée de pré-rentrée des professeurs.
- ◇ 10h30 : Messe à la Chapelle.
- ◇ 16h00-17h00 : Accueil des élèves de la classe UPE2A.

Mardi 3 septembre

- ◇ 09h00-13h30 : Rentrée des élèves de 6^{ème}.
- Tous les élèves de 6^{ème} (demi-pensionnaires et externes) sont invités à déjeuner au self avec les professeurs principaux et l'équipe éducative. Ils quitteront le collège à 13h30.
- ◇ 14h00-17h00 : Rentrée des élèves de 5^{ème}.
- Les élèves de 4^{ème}, 3^{ème} n'ont pas cours ce jour.**

Mercredi 4 septembre

- ◇ 09h00-12h00 : Rentrée des élèves de 4^{ème}.
 - ◇ 10h30-13h00 : Rentrée des élèves de 3^{ème}.
- Attention ! Pas de self ce jour.**
- Les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} n'ont pas cours ce jour.**

Jedi 5 septembre

Les cours commencent pour tous selon l'emploi du temps.

A APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE

- ◇ Un agenda scolaire comportant une page par jour.
- ◇ Quelques feuilles de papier.
- ◇ Le nécessaire pour écrire.
- ◇ **3 enveloppes sans fenêtre format A5 autocollantes timbrées pour 20 g sans nom et sans adresse. Ne pas mettre de vignette avec un montant.**
- ◇ **2 enveloppes sans fenêtre 110x220 autocollantes timbrées pour 20 g sans nom et sans adresse. Ne pas mettre de vignette avec un montant.**
- ◇ **En cas d'adresse différente des parents** (pour les parents qui le souhaitent) un second envoi peut être fait et donc **un second jeu d'enveloppes doit être absolument fourni.**
- ◇ Un chèque de caution pour les livres d'un montant de 75 Euros à l'ordre de « En Famille ».
- ◇ Un chèque de caution pour la carte scolaire d'un montant de 10 Euros à l'ordre de « En Famille ».
- ◇ Un chèque de caution pour le casier d'un montant de 50 Euros à l'ordre de « En Famille ».
- ◇ Une photo d'identité pour le carnet de liaison.

Merci de mentionner le nom de l'élève au dos des chèques.

AU FIL DES TRIMESTRES

1^{er} trimestre : du 2 septembre 2024 au 21 novembre 2024

Réunions de présentation par les professeurs de leur discipline et des objectifs de l'année aux parents :

- ◇ 6^{ème} : jeudi 5 septembre 2024 à 18h30 / lundi 9 septembre à 18h30 (suivant les classes).
- ◇ 3^{ème} : jeudi 12 septembre 2024 à 18h30.
- ◇ 4^{ème} : jeudi 19 septembre 2024 à 18h30.
- ◇ 5^{ème} : lundi 23 septembre 2024 à 18h30.

Vendredi 13 septembre : messe de pré-rentree pour les élèves.

Conseils de professeurs : à partir du jeudi 3 octobre 2024.

Assemblée générale de l'Association des parents d'élèves : le mardi 17 septembre à 18h30.

Début des semaines de Prévention : le lundi 7 octobre 2024.

Présentation des lycées auprès des élèves de 3^{ème} : (date à définir).

Vacances de Toussaint : vendredi 18 octobre 2024 après la classe au lundi 4 novembre 2024 au matin.

Arrêt des notes : mardi 22 novembre pour tous les niveaux de classe.

Conseils de classe : à partir du lundi 28 novembre 2024.

2^{ème} trimestre : du 23 novembre 2024 au 06 mars 2025

Réunions (rencontres individuelles) parents - professeurs :

- ◇ 3^{ème} : mardi 17 décembre 2024 de 16h15 à 20h30.
- ◇ 6^{ème} : jeudi 19 décembre 2024 / jeudi 9 janvier 2025 (suivant les classes) de 16h15 à 20h30.
- ◇ 5^{ème} : mardi 14 janvier 2025 de 16h15 à 20h30.
- ◇ 4^{ème} : jeudi 16 janvier 2025 de 16h15 à 20h30.

Brevet blanc pour les élèves de 3^{ème} : jeudi 12 et vendredi 13 décembre 2024.

Vacances de Noël : vendredi 20 décembre 2024 après la classe au lundi 6 janvier 2025 au matin.

Semaine de stage pour les élèves de 3^{ème} : du lundi 27 janvier 2025 au vendredi 31 janvier 2025.

Vacances d'hiver : vendredi 14 février 2025 après la classe au lundi 3 mars 2025 au matin.

Arrêt des notes pour les classes de 3^{ème} : le jeudi 6 mars 2025.

Arrêt des notes pour les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} : le dimanche 9 mars 2025.

Conseils de classe pour les élèves de 3^{ème} : à partir du lundi 10 mars 2025.

Conseils de classe pour les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} : à partir du jeudi 13 mars 2025.

3^{ème} trimestre : du 10 mars 2025 au 4 juillet 2025

Brevet blanc pour les élèves de 3^{ème} : Mardi 8 et mercredi 9 avril 2025.

Vacances de Printemps : du vendredi 11 avril 2025 après la classe au lundi 28 avril 2025 au matin.

Journée Portes Ouvertes : samedi 17 mai 2025.

Pont de l'Ascension : du mercredi 29 mai 2025 après la classe au lundi 2 juin 2025 au matin.

Week-end de la Pentecôte : du vendredi 6 juin 2025 après la classe au mardi 10 juin 2025 au matin.

Arrêt des notes pour les classes de 3^{ème} : le jeudi 22 mai 2025.

Conseils de classe pour les élèves de 3^{ème} : à partir du lundi 26 mai 2025.

Arrêt des notes pour les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} : le mardi 10 juin 2025.

Conseils de classe pour les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} : à partir du lundi 16 juin 2025.

Fête du Collège : samedi 21 juin 2025.

Vacances d'Eté : vendredi 4 juillet 2025 après la classe.

Au fil de la Pastorale...

Les dates et heures des messes et célébrations de l'année 2024-2025 seront communiquées ultérieurement sur le site, dans le calendrier annuel.

AU FIL DES HEURES

Les élèves ne peuvent accéder à l'établissement sans leur carnet de liaison et leur carte de self.

- ◇ 7h45 : ouverture des portes.
- ◇ 7h58 : début des cours pour certaines classes de 5^{ème}, 4^{ème} et de 3^{ème}.
- ◇ 8h55 : début des cours de la matinée pour toutes les autres classes.
- ◇ 12h00 à 13h55 : temps de repas (deux services de 12h00 à 12h55 ou 13h00 à 13h55), carte de self obligatoire.
- ◇ 17h00 : sortie pour tous les élèves. Possibilité de sortie à 15h45 pour tous les élèves (sauf les 6^{ème}) en fonction de l'emploi du temps avec l'autorisation parentale.

Liste des fournitures scolaires 2024-2025

En 5ème, 4ème, 3ème, les cahiers entamés peuvent être réutilisés à la rentrée dans la même matière ainsi que les fournitures.

Une série de livres est prêtée gratuitement pour l'année. Ils seront remis le jour de la rentrée en échange d'un chèque de caution de 75 euros.

L'établissement fournit :

- ◇ 2 tee-shirts pour l'E.P.S. (pour les nouveaux élèves).
- ◇ Selon les matières et les niveaux, des cahiers d'exercices.
- ◇ Du matériel de dessin (gouache, fusain, pastel, ...).
- ◇ 1 rapporteur circulaire ALEPH non métallique plus un carnet de liaison pour les 6^{èmes}.
- ◇ **Le règlement de ces fournitures sera comptabilisé sur la première facture.**

Fournitures que vous devez vous-mêmes procurer à vos enfants : il est judicieux de garder une petite réserve de matériel à la maison et les fournitures n'ont pas besoin d'être forcément neuves.

- ◇ 1 agenda avec une page par jour.
- ◇ 1 trousse.
- ◇ 1 stylo effaçable (ou stylo plume effaceur).
- ◇ Stylos à bille (bleu, rouge, noir, vert).
- ◇ 3 surligneurs (jaune, vert, rose).
- ◇ 1 crayon à papier et un critérium.
- ◇ Taille crayon avec réservoir.
- ◇ Gomme blanche.
- ◇ Correcteur blanc à ruban.
- ◇ Crayons de couleurs.
- ◇ 1 pochette de feutres couleurs (pour l'A.P).
- ◇ 1 paire de ciseaux.
- ◇ 1 équerre non métallique pour les Mathématiques (dont le zéro tombe à l'angle).
- ◇ 1 compas.
- ◇ 1 calculatrice type collège (Casio FX 92 ou Texas TI Collège Plus) pour le cours de Mathématiques.
- ◇ 1 règle plate graduée 30 cm en plastique rigide.
- ◇ 1 stock de colle.
- ◇ Copies perforées simples grand format (21x29,7) grands carreaux.
- ◇ Copies perforées doubles grand format (21x29,7) grands carreaux.
- ◇ Cahier de brouillon à partager ou vieux cahier qui sert de brouillon.
- ◇ Pochettes plastiques.
- ◇ Une paire d'écouteurs prise jack (impératif).
- ◇ Ardoise + feutres (pour les classes Ulis et les classes de 6^{ème} et 5^{ème} en mathématiques).

Fournitures pour l'E.P.S :

1 sac comportant 1 short ou 1 survêtement correct, 1 tee-shirt « Sainte Clotilde » (fourni à la rentrée aux nouveaux élèves) et une paire de chaussures de sport pour l'extérieur. Le tout marqué obligatoirement au nom de l'élève.

Important

Au cours de l'année, il sera demandé aux élèves d'avoir en plus une paire de chaussures de sport **exclusivement réservée à la pratique de l'EPS dans le gymnase** pour des raisons d'hygiène, de propreté, de respect du revêtement et du mur d'escalade. Donc deux paires de chaussures: une pour l'extérieur et une pour l'intérieur propre.

FOURNITURES SCOLAIRES

Matière	Classe de 6 ^{ème}	Classe de 5 ^{ème}	Classe de 4 ^{ème}	Classe de 3 ^{ème}
Allemand LV1	1 Cahier 24x32 48 pages+ un cahier A5	1 Cahier 24x32 48 pages	1 Cahier 24x32 48 pages	1 Cahier 24x32 48 pages
Allemand LV2		1 Cahier 24x32 48 pages 1 petit carnet A5		
Anglais LV1	1 Cahier 48 pages Grands carreaux 24x32	1 Cahier 48 pages Grands carreaux 24x32	1 Cahier 48 pages Grands carreaux 24x32	1 Cahier 48 pages Grands carreaux 24x32
Anglais Cambridge	1 Cahier 48 pages Grands carreaux 24x32	1 Cahier 48 pages Grands carreaux 24x32	1 Cahier 48 pages Grands carreaux 24x32	1 Cahier 48 pages Grands carreaux 24x32
Anglais LV2	1 Cahier 48 pages Grands carreaux 24x32	1 Cahier 48 pages Grands carreaux 24x32	1 Cahier 96 pages Grands carreaux 24x32	1 Cahier 48 pages Grands carreaux 24x32 et écouteurs prise jack
Arts Plastiques	1 cahier de TP (Travaux Pratiques) 24x32 couvert et étiqueté avec nom et prénom + crayon à papier HB crayons de couleurs+ boîte pastilles de gouaches)	Garder le même cahier de 6ème couvert et étiqueté avec nom et prénom + crayon à papier HB crayons de couleurs+ boîte pastilles de gouaches)	1 cahier de TP (Travaux Pratiques) 24x32 couvert et étiqueté avec nom et prénom + crayon à papier HB crayons de couleurs	1 cahier de TP (Travaux Pratiques) 24x32 couvert et étiqueté avec nom et prénom + crayon à papier HB crayons de couleurs
Culture et Foi	1 Cahier 24x32 grands carreaux sans spirale utilisé pendant les 4 années du collège (48 pages)			
Espagnol		2 cahiers de 48 pages grands carreaux 24x32 sans spirale	2 cahiers de 48 pages grands carreaux 24x32 sans spirale	2 cahiers de 48 pages grands carreaux 24x32 sans spirale
Français	Sera précisé à la rentrée + un dictionnaire de poche	Sera précisé à la rentrée + un dictionnaire de poche	Sera précisé à la rentrée + un dictionnaire de poche	Sera précisé à la rentrée + un dictionnaire de poche
	La lecture de textes étant obligatoire dans les programmes de collège, les élèves doivent se procurer au cours de l'année les livres demandés			
Histoire Géographie/ EMC	3 Cahiers 48 pages 24x32 grands carreaux sans spirale	3 Cahiers 48 pages 24x32 grands carreaux sans spirale	3 Cahiers 48 pages 24x32 grands carreaux sans spirale	3 Cahiers 48 pages 24x32 grands carreaux sans spirale
Latin		1 Cahier 24x32 grands carreaux	1 Cahier 24x32 Grands carreaux	1 Cahier 24x32 grands carreaux + 1 dictionnaire Gaffiot abrégé
Grec				1 Cahier 24x32 Grands Carreaux
Mathématiques	4 Cahiers 48 pages avec protège-cahier 24x32 sans spirale, petits carreaux + 1 pochette plastique ou cartonnée et feuilles A4 doubles, grands carreaux, 1 ardoise avec feutres	4 Cahiers 48 pages avec protège-cahier 24x32 sans spirale, petits carreaux + 1 pochette plastique ou cartonnée et feuilles A4 doubles grands carreaux, 1 ardoise avec feutres	4 Cahiers 48 pages avec protège-cahier 24x32 sans spirale, petits carreaux + 1 pochette plastique ou cartonnée et feuilles A4 doubles, grands carreaux	4 Cahiers 48 pages avec protège-cahier 24x32 sans spirale, petits carreaux + 1 pochette plastique ou cartonnée et feuilles A4 doubles, grands carreaux
Musique	1 Classeur souple et des fiches plastifiées ou un lutin + feuilles à grands carreaux + écouteurs	1 Classeur souple et des fiches plastifiées ou un lutin+ feuilles à grands carreaux + écouteurs.	1 Classeur souple et des fiches plastifiées ou un lutin + feuilles à grands carreaux + écouteurs	1 Classeur souple et des fiches plastifiées + feuilles à grands carreaux + écouteurs
Sciences Physiques	1 classeur souple (20mm/25mm), pochettes plastiques transparentes, 6 intercalaires cartonnés, feuilles simples grands carreaux, clé USB	Lutin de 40 vues (20 pochettes)	Utiliser celui de l'an passé Lutin de 40 vues (20 pochettes)	Utiliser celui de l'an passé Lutin de 40 vues (20 pochettes plastiques)
SVT	1 Cahier 24x32 48 pages sans spirale grands carreaux + protège cahier à rabats	1 Cahier 24x32 48 pages sans spirale grands carreaux + protège cahier à rabats	1 Cahier 24x32 96 pages sans spirale grands carreaux + protège cahier à rabats	
Technologie		Même classeur 21x29,7 de 6ème de Sciences Physiques, 6 intercalaires en carton, pochettes plastiques transparentes	1 Cahier classeur 21x29,7, 2 intercalaires en carton, pochettes plastiques transparentes	1 Cahier classeur 21x29,7, 2 intercalaires en carton, pochettes plastiques transparentes
C.D.I	Lutin 30 poches (60 vues)			
ULIS	Français, Anglais, 2 cahiers 24x32 par matière grands carreaux + un protège cahier + un carnet format A4 + dictionnaire de poche Maths : 2 cahiers 24x32 petits carreaux + un protège cahier SVT: Le cahier de l'année précédente peut être utilisé s'il reste de la place. Sinon, 1 Cahier 24x32 48 pages sans spirale grands carreaux + protège cahier à rabats			



VOUS REPRÉSENTER ET VOUS FAIRE PARTICIPER À LA VIE DE L'ÉCOLE

QUI SOMMES NOUS ?

L'association des parents d'élèves a pour but de dynamiser la vie du collège. L'association repose sur l'investissement de parents d'élèves bénévoles. C'est un véritable relais entre les parents, le collège et la Pastorale. Nous écoutons, réfléchissons, transmettons, proposons, accompagnons des idées, des projets des actions sources de bien-être de nos enfants.

POUR QUI ?

Tout parent ayant cotisé est membre de l'APEL : vous pouvez donc participer à l'organisation d'une ou plusieurs manifestations selon vos disponibilités, en donnant un petit coup de pouce pour une manifestation précise, en effet même une petite aide est toujours la bienvenue.

N'hésitez pas pour cela à entrer en contact avec nous où l'un des membres.

ACTIVITÉS POUR LES ADHÉRENTS

Réunions mensuelles : Nous organisons des réunions mensuelles avec l'intervention de M. Mucignat pour un bilan ensuite chacun peut s'exprimer afin de programmer posément les diverses festivités et actions de l'année.

Conférence : Nous proposons des conférences tout au long de l'année.

ÉVÉNEMENTS

Traditionnelle kermesse : Chaque année, nous organisons une grande fête avec des stands, des jeux et des animations.

Journée portes ouvertes : Nous invitons les parents à nous rendre visite et à rencontrer les enseignants.

Forum des métiers : Un large panorama des secteurs d'activités professionnelles. Des informations sur les métiers et les filières de formation, la rencontre avec des professionnels.

LOTO : dans l'année une soirée loto est organisée avec de nombreux lots à gagner.

AIDES FINANCIÈRES

Bourses et subventions : Nous contribuons au financement des sorties scolaires (paiement des assurances), au Frat.

Projets spécifiques : Participation aux travaux du collège en 2024.

apelsainteclotilde@gmail.com

<https://apelsteclotilde.fr>

Notre association comporte plusieurs Commissions qui orchestrent les différents sujets au cours de l'année scolaire



Pour en savoir plus venez à l'AG du 17 Septembre à 19h dans l'amphithéâtre du collège

LES TARIFS

Les contributions des familles

Les contributions des familles et les frais annexes, obligatoires s'élèvent à :

	Redevance famille	Frais annexes et cotisations	Option Cambridge	Option NTIC 4ème
Redevance familiale	1 662 €	231 €	130 €	100 €

1.1.a - Redevance familiale

Elle constitue, avec le forfait versé par l'Etat et le Département, les ressources de l'Etablissement qui permettent de fixer les salaires du personnel non enseignant, les dépenses de fonctionnement du Collège (chauffage, entretien, etc...).

Une réduction de 10% sur la redevance familiale est accordée pour le 2^{ème} enfant, et de 20% pour le 3ème enfant, inscrits dans l'établissement.

1.1.b - Frais annexes et cotisations

Ces frais comprennent : l'assurance accident, le service médical, le courrier de Sainte-Clotilde, le gymnase...

Les sommes perçues sont reversées aux organismes suivants : Services Interdiocésains, Secrétariat de l'Enseignement Catholique, UROGEC (Union Régionale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique), AESP Solidarité (Association d'Entraide et de Soutien aux Personnes), UGSEL (Union Général Sportive de l'Enseignement Libre).

Toutes ces cotisations sont obligatoires.

1.1.c - Frais annexes et cotisations

Au tarif général, le collège ajoute les frais de fournitures scolaires, variables suivant la section :

Classe de 6 ^{ème}	Classe de 5 ^{ème}	Classe de 4 ^{ème}	Classe de 3 ^{ème}
86,50 € pour les nouveaux 76,50 € pour les élèves réinscrits	75,50 € pour les nouveaux 65,50 € pour les élèves réinscrits	83,50 € pour les nouveaux 73,50 € pour les élèves réinscrits	84,50 € pour les nouveaux 74,50 € pour les élèves réinscrits

Les prestations annexes à la scolarité

1.2.a - Restauration

Le choix des jours de demi-pension se fait en début d'année.

Les élèves inscrits au self le demeurent **OBLIGATOIREMENT** pour le trimestre comptable.

Toute modification de régime doit être signalée par courrier ou par courriel à l'intendant à l'adresse mail suivante : intendant@sainteclotilde.net

- avant le 20 décembre 2024 pour le 2^{ème} trimestre comptable,
- avant le 11 avril 2024 pour le 3^{ème} trimestre comptable.

Les élèves demi-pensionnaires bénéficient d'un tarif préférentiel de 7,15 €/repas. Le tarif de la demi-pension dépend du nombre de jours de restauration auquel il faut ajout ajouter les frais d'inscription à la demi-pension qui correspondent aux frais de secrétariat et de surveillance:

Forfaits	Consommation Self	Frais d'inscription
Demi-pension 5 jours/semaine	1.250,60 €/an	234 €
Demi-pension 4 jours/semaine	991,60 €/an	234 €
Demi-pension 3 jours/semaine	754,80 €/an	175,50 €
Demi-pension 2 jours/semaine	503,20 €/an	117 €
Demi-pension 1 jour/semaine	251,60 €/an	58,50 €

Le montant des repas non pris lors de voyages scolaires, du stage de 3ème vous sera remboursé en fin d'année.

En cas d'absence prolongée pour une maladie d'une durée d'au moins 5 jours civils dûment constatée par certificat médical, les sommes trop perçues au titre de la demi-pension seront remboursées à compter du 1^{er} jour d'absence ; il en est de même en cas de déménagement ou d'exclusion définitive de l'établissement, les remboursements interviennent à compter du premier jour qui suit ces événements.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence pour convenance personnelle.

Les élèves (externe ou demi-pensionnaire) ont la possibilité de déjeuner exceptionnellement les jours où ils ne sont pas inscrits. Le prix du repas occasionnel est de 9,50€, il est à régler par CB sur le site *Ecole Directe* ou directement à Mme Joly ou à Mme Saint-Remy au service comptabilité.

Pour les élèves ayant un protocole d'accueil individualisé (PAI), une somme annuelle forfaitaire de 234 € sera facturée pour couvrir la mise à disposition et l'entretien de la salle de restauration, la mise à disposition de matériel et la surveillance du repas.

Un ajustement sur le tarif de restauration pourra être établi en fonction de la date de brevet des Collèges 2024-2025 pour les élèves de 3ème.

1.2.b - Assurance scolaire

Une assurance scolaire accident est contractée par l'établissement pour chaque élève et facturée aux familles au tarif de 9€. La notice d'information et le bulletin d'adhésion sont communiqués aux familles par *Ecole Directe*.

Si la famille fournit une attestation d'assurance scolaire incluant une garantie Individuelle accident avant le 20 septembre, l'assurance souscrite par l'établissement ne vous sera pas facturée.

1.2.c - Cotisation Apel

L'association des parents d'élèves (APEL) représente les parents auprès de la direction de l'établissement, de l'organisation de l'enseignement catholique et des pouvoirs publics. Elle participe activement à l'animation et à la vie de l'établissement et apporte aux familles un ensemble de services. L'adhésion à l'Apel inclut l'abonnement à la revue mensuelle *Famille et Education*. Pour l'année 2024/2025 la cotisation est de 22€ par famille.

Sauf si vous avez déjà réglé la cotisation dans un autre établissement de l'Enseignement Catholique ou si vous ne souhaitez pas adhérer à l'Apel.

Modalités de paiement

2.1 - Acompte d'inscription ou de ré-inscription

Vous avez versé au moment de l'inscription de votre enfant la somme de 450 € (dont 100 € pour les droits d'inscription) ou au moment de la réinscription l'avance de 350 € sur scolarité qui sera déduite de la facture annuelle.

Cette avance ne vous sera remboursée qu'en cas de déménagement jusqu'au 20 septembre 2024.

2.2 - Modalités de facturation

L'ensemble de ces prestations fait l'objet d'une facture annuelle qui vous sera adressée en début d'année avant le 04 octobre 2024.

Tout trimestre commencé est dû dans son intégralité.

Trimestres comptables :

- du 02 septembre 2024 au 20 décembre 2024,
- du 06 janvier 2025 au 11 avril 2025,
- du 28 avril 2025 au 04 juillet 2025.

En cas de règlement total de la contribution en début d'année, il sera remboursé :

- 60% de la somme pour un départ avant la fin du 1er trimestre,
- 30% de la somme pour un départ avant la fin du 2ème trimestre,
- Aucun remboursement n'est prévu pour un départ dans le cours du 3ème trimestre.

Ces règles s'appliquent également pour les frais fixes de la restauration.

2.3 - Modalités de paiement

Deux modalités de paiement sont proposées aux familles : soit le prélèvement mensuel, trimestriel ou annuel à échéance du 05 au 10 soit le règlement par chèque, virement ou CB uniquement trimestriel. Le prélèvement automatique est le mode de règlement privilégié et souhaité par l'établissement, il bénéficie d'une plus grande souplesse et d'une protection accrue pour les familles.

Le 10 juin, toutes les factures doivent être réglées. L'école se réserve le droit de ne pas réinscrire votre enfant si les frais de scolarité ne sont pas versés au terme de l'année scolaire et de ne pas délivrer de certificat de fin de scolarité.

2.3.a - Prélèvement

Le collège propose aux familles de choisir le jour de prélèvement entre le 05 ou le 10 du mois.

- Mensuel : 9 échéances d'octobre à juin.
- Trimestriel : 3 échéances en octobre, décembre et avril.
- Annuel : un prélèvement unique en octobre.

2.3.b - Chèque, virement, CB

Les chèques bancaires doivent être libellés à l'ordre de "En famille".

Le rythme de paiement est le suivant : 1/3 de la facture au 15 octobre, 15 janvier et 15 avril.

Nous vous rappelons que nous n'envoyons pas d'avis d'échéance pour les règlements trimestriels par chèque, virement ou CB.

L'établissement offre la possibilité d'établir tous les chèques à l'avance, ceux-ci sont alors classés et débités aux dates que le payeur aura indiquées au verso. Pour plus de sécurité, nous invitons à inscrire le nom et la classe de l'enfant au dos du chèque, surtout s'il ne porte pas le même nom.

2.3.c - Impayés

En cas de rejet de prélèvement, ou de chèque impayé, des frais bancaires de 11€ seront réclamés au payeur.

L'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées.

En outre, en cas d'impayés, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante.

Difficultés, aides

Plusieurs possibilités d'aides sont proposées aux familles en difficulté :

- ◇ Des bourses de l'Education Nationale.
- ◇ Des aides appelées Fonds Sociaux attribuées par le Rectorat.
- ◇ Une aide exceptionnelle du Collège.
- ◇ Une aide exceptionnelle de la Congrégation.

Ces aides ont des procédures d'attribution différentes, c'est pourquoi il vous est demandé de prendre contact avec Madame SAINT REMY si vous avez un doute ou une question, n'hésitez pas à lui téléphoner avant de vous déplacer.

La Congrégation peut bénéficier de dons et délivrer des reçus fiscaux permettant une déduction d'impôt sauf pour l'ISF. Ces règles générales étant énoncées, certaines familles peuvent avoir des difficultés à tenir leur engagement, dans ce cas, nous vous conseillons vivement de prendre contact avec le collège le plus rapidement possible.

Dans l'intérêt de tous, il vaut mieux nous contacter dès qu'un problème apparaît et prévoir après accord de **M. MUCIGNAT**, un calendrier de paiement personnalisé.

Madame JOLY peut vous renseigner sur toutes les questions concernant vos factures et **Madame SAINT-REMY** sur tous les problèmes de paiement et les demandes d'aides.